



LE MINISTRE

Bruxelles, le 11 janvier 1990.

N. REF. : AD/hv/10.01/90  
E.P. ORG.2145/1

A<sub>479</sub> B<sub>479</sub> C<sub>518</sub> D<sub>636</sub> F<sub>329</sub> G<sub>335</sub> H<sub>401</sub> I<sub>491</sub> J<sub>488</sub> L<sub>385</sub> M<sub>101</sub>

15244 014

COMMUNAUTE FRANCAISE : ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

- A Messieurs les Gouverneurs de province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Membres de l'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire de la Communauté;
- Aux Membres de l'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire subventionné;
- Aux chefs des établissements d'enseignement supérieur pédagogique Communauté;
- Aux chefs des établissements d'enseignement secondaire de la Communauté;
- Aux directions des écoles préscolaires et primaires de la Communauté;
- Aux directions des écoles préscolaires et primaires officielles subventionnées.
- Aux pouvoirs organisateurs et directions des écoles préscolaires et primaires libres subventionnées;

Pour information :

- Aux Centres psycho-médico-sociaux et aux Offices d'orientation scolaire et professionnelle;
- Aux syndicats du personnel enseignant;
- Aux associations de parents;
- Au Président et aux Membres de la Commission de rénovation de l'enseignement fondamental.

OBJET : Echanges linguistiques intercommunautaires dans l'enseignement fondamental

2

CIRCULAIRE : Echanges linguistiques intercommunautaires dans l'enseignement fondamental

1. Objet - Introduction :

- 1.1. La présente circulaire résulte d'une concertation entre, les trois Ministres communautaires chargés de l'Enseignement fondamental.
- 1.2. Elle s'adresse à toutes les écoles, tous réseaux confondus.
- 1.3. Elle a uniquement pour objet d'encourager, de faciliter et donc de promouvoir les échanges linguistiques entre classes des trois Communautés de BELGIQUE.
- 1.4. Les échanges dont il est question ici ne rentrent ni dans la circulaire du 3 janvier 1985 ni dans celle du 1er septembre 1989.
- 1.5. Dans la perspective du marché européen de 1993, de l'internationalisation des échanges d'une part, tenant compte, d'autre part, de la richesse linguistique offerte aux jeunes Belges sur un si petit territoire, il est souhaitable que les échanges linguistiques soient favorisés par tous les moyens possibles et ce, dès l'enseignement fondamental.

Nous relevons entre autres éléments positifs :

- la découverte et la "prise de conscience de l'autre" (et donc de soi) avec tout ce qui l'entoure;
- la faculté d'adaptation à l'inconnu et au nouveau;
- l'approche et la compréhension des différences et des valeurs qui en découlent;
- l'enrichissement de la communication au travers de la langue seconde;
- le développement d'un comportement d'ouverture et d'accueil favorisant la relation.

.../...

## 2. Modalités d'organisation :

2.1. \* Pour faciliter la compréhension, on entend par "ECHANGE-VISITE" le cas où la classe francophone rend visite à la classe de l'autre Communauté, appelée "classe correspondante" et par "ECHANGE-ACCUEIL", celui où la classe francophone reçoit la classe correspondante.

\* Chronologiquement, n'importe quel échange peut précéder l'autre.

### 2.2. Population concernée :

\* Pour une question de capacité linguistique dans la langue seconde, les échanges concernent uniquement les élèves des classes où l'enseignement d'une seconde langue est organisé.

\* Idéalement tous les élèves d'une même classe y participent et, dans tous les cas, au moins 75 % d'entre eux (voir points 2.5. et 4.1.).

\* Le chef d'établissement veille à la prise en charge pédagogique des éventuels élèves non-participants pendant toute la durée de l'échange-visite.

\* les échanges peuvent avoir lieu entre classes de réseaux différents.

### 2.3. Durée - Dates :

\* La durée d'un échange (visite ou accueil) est de 3 à 5 jours de classe. Elle peut éventuellement englober un week-end en supplément.

\* L'échange-visite et l'échange-accueil doivent avoir lieu dans le courant de la même année scolaire.

\* Les rencontres d'un seul jour qui seraient destinées à préparer les échanges ne sont pas soumises à l'avis préalable de l'inspection.

.../..

## 2.4. Encadrement :

\* Le titulaire accompagne sa classe. Il est idéalement assisté de l'enseignant qui dispense le cours de seconde langue, pour autant que celui-ci ne soit pas titulaire d'une autre classe et/ou d'un étudiant stagiaire d'un institut supérieur pédagogique (avec, si possible, l'option de la seconde langue). Le titulaire peut, le cas échéant, être secondé par toute personne intéressée au projet (bilingue de préférence).

## 2.5. Fiche-identité :

\* La classe qui désire participer aux échanges linguistiques remplit la "fiche d'identité" figurant à l'annexe I de la présente circulaire. Cette fiche a deux fonctions utiles :

- 1) Elle sera diffusée dans toutes les écoles candidates dans la communauté avec laquelle la classe francophone souhaite l'échange.
- 2) Elle permettra à la classe francophone de recevoir la liste des écoles candidates (avec leurs caractéristiques) dans la communauté avec laquelle l'échange est souhaité.

\* La fiche-identité est à renvoyer à l'adresse suivante :

Direction générale de l'Enseignement fondamental  
Service Organisation  
Cité Administrative de l'Etat  
Bloc D Bureau 3564  
Boulevard Pachéco 19 Bte 0  
1010 BRUXELLES

pour le vendredi 9 février au plus tard sous peine de ne pas être reprise dans la liste.

\* A titre transitoire la fiche-identité est valable pour les années scolaires 1989-1990 et 1990-1991.

## 2.6. Demande d'autorisation :

\* Le chef d'établissement qui a trouvé la classe correspondante de son choix introduit 15 jours minimum avant le premier échange sa demande pour avis en double exemplaire (annexe II) auprès de :

.../..

- de l'Inspecteur de la Communauté compétent pour les écoles organisées par la Communauté;

- de l'Inspecteur cantonal compétent pour les écoles subventionnées par la Communauté.

\* Les formulaires doivent être remplis LISIBLEMENT, en CARACTERES IMPRIMES et A L'ENCRE NOIRE.

\* L'inspecteur compétent renvoie l'avis à l'établissement dans les 10 jours de sa réception et transmet une copie au service dont l'adresse figure au point 2.5.

### 3. La dimension pédagogique :

3.1. Les enseignants qui ont déjà vécu l'expérience d'un échange soit individuellement, soit avec leur classe connaissent l'impact d'une telle formule sur leur comportement et leur enseignement : ils se sont enrichis des nombreux aspects relationnels qui en découlent.

Quant aux autres, ils doivent savoir que, seul, le premier pas compte mais que ce pas une fois posé, ils se trouveront eux-mêmes entraînés dans un engrenage positif dont ils ne voudront plus sortir.

Cette démarche demande de vaincre quelques obstacles :

- La crainte de s'exprimer dans une autre langue : chacun sait que l'instituteur n'est pas un spécialiste en langue, que sa formation ne l'a pas amené essentiellement à cela mais que c'est aussi valable pour le collègue de l'autre communauté. n'est-ce donc pas là l'occasion rêvée de savoir admettre ses faiblesses mais de vouloir y remédier concrètement ?
- La crainte d'être dérangé dans ses habitudes : les élèves seront à la dimension de leur maître. Si ce dernier est responsable, auto-critique, dynamique, communicatif, il formera des élèves à son image.
- La crainte d'affronter la direction : tout enseignant enthousiaste et soucieux d'exploiter pédagogiquement ces échanges n'éprouvera aucune appréhension à en faire part à son chef d'établissement, d'autant plus si celui-ci est clairvoyant et soucieux d'alimenter le projet pédagogique de son école.

.../...

- La crainte d'une préparation matérielle et administrative trop lourde : les démarches administratives sont (volontairement) réduites à leur plus simple expression pour laisser place à la préparation pédagogique. Quant aux aspects matériels, ils peuvent - comme on le verra plus loin - engendrer une véritable dynamique au sein de l'école à condition que le titulaire veuille et sache répartir le travail.

Conscient des objectifs énumérés au point 1.6. tout enseignant soucieux de l'avenir des adultes potentiels que sont ses élèves voudra tenter cette expérience. Les commentaires ci-après peuvent l'y aider.

### 3.2. La préparation :

Phase essentielle dans la réussite du projet, la préparation doit impliquer l'ensemble de la communauté éducative. Elle consiste notamment à :

- Informer les collègues et à solliciter leur éventuelle collaboration;
- Sensibiliser les parents sans le concours desquels l' projet d'échange risque de mourir dans l'oeuf et ce, pour plusieurs raisons : affectives (il s'agira pour beaucoup d'enfants du premier départ hors-domicile), matérielles (voir au point 4. les différentes interventions possibles des parents), sociales (renforcement de la motivation de l'enfant). Une ou plusieurs réunions d'information sont à prévoir. Le témoignage de personnes ayant vécu ce genre d'expérience est un atout supplémentaire.
- Motiver les élèves, premiers concernés, par une documentation appropriée : photos de la classe correspondante, reportage sur la commune à visiter, contacts téléphoniques ou épistolaires (cassettes) préalables, organisation de l'échange-accueil incluant une série de démarches et d'activités ad hoc. L'enthousiasme ainsi suscité chez les élèves se communiquera aux parents et libérera progressivement ces derniers de leurs craintes.
- Contacter les collègues de la classe correspondante et si possible, les rencontrer au moins une fois au préalable pour répartir les tâches, discuter des points pratiques et de l'organisation pédagogique des journées.

.../...

- \* Est-il besoin de souligner la nécessité d'une préparation minutieuse, tant pour l'échange-visite que pour l'échange-accueil ?
- \* La préparation peut inclure une visite mutuelle d'un jour où les élèves font connaissance et récoltent déjà une série de renseignements ou de documents aptes à être exploités au cours de seconde langue.

### 3.3. La réalisation :

- \* Les échanges peuvent se concevoir selon la formule du mi-temps pédagogique : cours le matin (cours adaptés et, si possible, préparés en commun par les instituteurs), activités culturelles et sportives l'après-midi, vie dans la famille d'accueil le soir.
- \* Le choix des cours et activités visera essentiellement à favoriser la communication entre enfants des deux communautés (jeux de rôle, dialogues, enquêtes, activités par paires bilingues, équipes sportives bilingues, etc.) (voir suggestions en annexe III).
- \* Lors de l'échange-accueil, l'instituteur insistera auprès de ses élèves sur l'utilisation d'une langue correcte et l'adoption d'une attitude réceptive.
- \* L'échange linguistique peut très bien s'intégrer dans une pédagogie du projet et englober d'autres matières que la seule seconde langue (gestion financière de l'accueil, étude du milieu, histoire, etc.).

### 3.4. Les prolongements :

- \* Chacun comprendra que l'échange linguistique est seulement le point de départ d'une dynamique aux prolongements nombreux.  
Concrètement, cela peut aboutir :
  - à l'exploitation des divers "matériaux" rassemblés;
  - à la production d'un reportage qui servirait de sensibilisation à d'autres groupes ou classes;
  - à la poursuite des contacts inter-écoles (et donc au maintien de la motivation linguistique);
  - à des échanges individuels pendant les vacances;
  - à des activités communes d'un jour, etc.;

.../...

- \* Ici aussi la Communauté éducative dans son ensemble mérite d'être informée et de participer aux prolongements. Dans cette perspective, il sera important de rassembler les avis et suggestions des collègues et des parents qui auront participé à l'organisation de l'accueil et à la réception des enfants.

## 4. Aspects pratiques :

### 4.1. Le coût :

- \* La formule de l'échange est la moins coûteuse et la plus rentable car elle plonge véritablement l'enfant dans un bain linguistique.
- \* Les échanges linguistiques ne peuvent pas être source de dépenses supplémentaires obligatoires pour les parents : c'est la garantie d'une participation maximale.
- \* La formule doit être conçue de manière à associer au projet les parents et sympathisants.

### 4.2. Le transport :

- \* Il existe des possibilités telles que :
  - les billets des groupes SNCB-SNCV;
  - les formules "un beau jour à ...";
  - les cartes "Go-Pass" (se renseigner dans la gare la plus proche);
  - le transport effectué par des parents bénévoles.

.../...

#### 4.3. Assurance :

- \* Le pouvoir organisateur doit veiller à ce que l'assurance scolaire couvre effectivement les instituteurs et les stagiaires ainsi que les élèves de l'établissement.
- \* L'assurance ne couvre pas les échanges pendant les vacances (sauf accord préalable de l'organisme assureur) ni les personnes extérieures à l'établissement qui doivent souscrire une police individuelle.

#### 4.4. L'hébergement :

- \* L'hébergement se fera en priorité dans les familles d'élèves.
- \* Les parents qui envoient leur enfant en échange-visite doivent savoir qu'ils devront héberger à leur tour un enfant de la classe correspondante lors de l'échange-accueil (principe de la réciprocité) sauf impossibilité matérielle flagrante (manque de place évident, parents minimisés etc.).
- \* Des solutions peuvent être trouvées en cas de sur-nombre : 2 élèves dans la même famille, logement chez des collègues, internats, autre famille d'accueil avec enfants, etc.
- \* Quelle que soit la formule, il s'agira d'éviter qu'un enfant se sente mal à l'aise ou qu'il se retrouve dans un groupe unilingue.
- \* Pour les repas de midi, l'idéal est le repas en famille d'accueil mais on peut aussi envisager le restaurant scolaire, un repas préparé par les parents ou par une section "Services aux personnes", etc.

#### 4.5. L'hygiène et la sécurité :

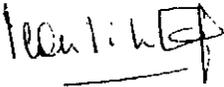
##### \* Avant l'échange-visite :

- Le chef d'établissement s'assurera du bon état de santé des élèves participants.
- Il enverra aux parents une liste reprenant le trousseau nécessaire à l'enfant ainsi qu'une demande de vignettes-mutuelle et de régime éventuel.
- Le personnel extérieur contractera une assurance personnelle.

##### \* Avant l'échange-accueil :

- Le chef d'établissement informera correctement les familles d'accueil sur le déroulement du séjour.
- Il veillera aux dispositifs de sécurité dans l'établissement et d'urgence existant sur place (premiers soins, hôpital).
- Le titulaire s'assurera de la capacité suffisante des locaux d'accueil et du bon fonctionnement des appareils éventuels.

Je souhaite bon succès à toutes celles et tous ceux qui tenteront cette expérience enrichissante.

  
Le Ministre,  
Jean-Pierre GRAFE.



ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ECHANGES LINGUISTIQUES  
INTERCOMMUNAUTAIRES

Les formulaires doivent être remplis LISIBLEMENT, en CARACTERES IMPRIMES et A L'ENCRE NOIRE.

- Etablissement demandeur : (adresse complète en caractère d'imprimerie) :  
.....  
.....
- Ressort : ..... Canton : .....  
Réseau : ..... Circonscription : .....
- Nom, prénom de la personne contact : .....  
.....  
Tél. : .....
- Classe(s) concernée(s) : ..... année(s)
- Nombre total d'élèves : .....
- Nombre de participants : ..... de garçons : .....  
de filles : .....
- Une intervention financière est-elle demandée aux parents :  
OUI/NON - Si oui, de combien ? ..... francs.

- ECHANGE-VISITE

- \* Date du départ ..... Date du retour .....
- \* Moyen de transport : .....
- \* Accompagnants : Nom, prénom ..... Fonction .....
- .....
- .....
- \* Etablissement correspondant (adresse complète)  
.....  
.....  
.....  
Téléphone : ..... Réseau : .....

- ECHANGE ACCUEIL

- \* Date de l'arrivée ..... Date du retour .....
- \* Brève description des activités prévues sur place : .....  
.....  
.....

Date et signature du Chef  
d'établissement.

-----  
AVIS DE L'INSPECTION COMPETENTE :

- favorable (1) .....
  - défavorable (1) : motifs : .....
  - .....
  - (1) Biffer la mention inutile.
- Date et signature.

## TYPES D'ACTIVITES POSSIBLES

1. Remarques :

- a) Une langue sera authentique si elle est utilisée dans des situations authentiques.
- b) Les exemples donnés ci-dessous doivent absolument tenir compte du niveau auquel sont arrivés les élèves.
- c) Chaque classe est hétérogène; les méthodes seront donc appropriées aux élèves.

2. Types d'activités :1.1. Comprendre à l'audition :

- communication téléphonique avec la classe correspondante (la C.C.)
- cassette ou cassette-vidéo enregistrée par la C.C.
- chansons et comptines
- émissions de TV-scolaire/radio-scolaire en L2 (= seconde langue)
- exécution de consignes orales simples (ex. : recette, jeu de piste, montage d'un objet, suivre une route sur un plan etc.)
- films en version originale
- conversations exposés lors de l'échange-visite (ceux-ci pouvant être enregistrés et exploités en classe ultérieurement)
- suivre quelques cours simplifiés en L2 (hors de l'échange-visite) : mathématique, éducation physique, éducation plastique...)

1.2. Comprendre à la lecture :

- échanges épistolaires avec la C.C.
- dépliant touristique de la région de la C.C.
- indications dans une gare, un bureau de poste, une cabine téléphonique, un grand magasin etc...
- exécution de consignes écrites simples (mode d'emploi, recette, menu...)
- jeu de piste avec messages
- annonces, articles de journaux, de revues
- B.D., livre, poème
- jeux de société (jeu de l'oie etc...)
- mots croisés
- formulaire à remplir

.../..

1.3. S'exprimer oralement :

- conversation téléphonique avec la C.C.
- se présenter (élève de la C.C., instituteur, parents d'accueil etc...)
- demander des renseignements (magasin, agent de police...)
- donner des renseignements (localiser, décrire, conseiller ...)
- raconter une histoire, une aventure
- décrire une image, photo, paysage etc...
- établir un dialogue
- interviewer quelqu'un
- chanter, réciter (chansons modernes, comptines, poèmes...)
- jeu du ni oui ni non
- questionnement avec réponses uniquement par oui ou non
- enregistrement d'une cassette (-vidéo) pour la C.C.
- jeu de société (où l'on parle ! : Trivial Pursuit, Pictionary ...)
- etc.

1.4. S'exprimer par écrit :

(Concerne essentiellement les classes où le volume des cours de L2 dépasse 2H/semaine)

- échange épistolaire avec la C.C. (imprimerie scolaire éventuellement)
- jeux (les chiffres et les lettres)
- rédiger les bulles d'une B.D.
- répondre à une annonce
- demander des renseignements à la C.C. (par exemple)
- composer des mots croisés
- rédiger une petite histoire, un dialogue pour marionnettes etc...
- préparer un questionnaire pour interview, visite etc...
- envoyer ses vœux
- remercier la famille d'accueil
- décrire une image, photo, situation etc...

3. Type de procédés méthodologiques :

- passer d'une compréhension extensive (le schéma de l'histoire) à une compréhension intensive (détails)
- donner la première partie d'un texte et demander aux élèves d'imaginer la suite
- poser quelques questions préalables sur le sujet de la compréhension

.../..

- donner deux textes dont le second contient des variantes par rapport au premier : les élèves sont invités à les trouver
  - répondre à des questions précises qui ? quoi ? quand ? où ? ... (notamment pour les élèves faibles)
  - donner une liste de mots et demander lesquels se trouvent dans le texte de la compréhension
  - réponses à choix multiples
  - réponses par vrai ou faux
  - texte lacunaire
  - recomposition du texte par paires
  - retirer quelques mots du texte et demander des synonymes ou une autre façon de le dire
  - histoire (ou B.D.) découpée en bandelettes : faire reconstituer dans l'ordre
  - deux listes de mots la seconde comprenant, soit les contraires, soit des synonymes, les élèves cherchent chaque mot correspondant
  - messages effacés en partie à reconstituer
  - choisir l'image correspondant à une légende parmi plusieurs images proposées
  - réponse à une enquête individuelle sur base de plusieurs possibilités  
 Ex. : Q. : Regardez-vous souvent la TV ?  
 R. : Tous les jours/Souvent/Parfois/Jamais
  - entendre/lire et exécuter (recette, chemin à suivre, mode d'emploi)
  - entendre/lire un message et le reproduire oralement/par écrit (Ex. : secrétaire qui doit relater une communication téléphonique à son patron)
  - trouver l'intrus (dans une liste de mots).
-